## **TABLE DES MATIÈRES**

Règle générale (Article 1) Définitions	
	1
CHAPITRE I — Réglementation et régie de l'Assemblée	
Calendrier de séance	
Séances	
Quorum	
Le président	
Président adjoint/Président, vice-présidents du comité plénier de l'Assemblé	
Mises aux voix	
Conduite des députés	
Conduite des visiteurs	∠ I
CHAPITRE II — Travaux de l'Assemblée	
Affaires courantes	
Dépôt de rapports	
Déclarations de ministre	
Déclarations de député	
Questions orales	
Griefs	
Motions prévues pour les journées de l'opposition	
Priorité	
Propositions émanant des députés	
Débat sur le budget	
Généralités	
Questions urgentes d'intérêt public	35
CHAPITRE III — Règles de procédure	
Députés prenant la parole	36
Députés se levant simultanément	
Discours de 30 minutes	
Débat sur le discours du trône	
Motions pouvant faire l'objet d'un débat	
Attribution de temps — projets de loi et motions	
Clôture du débat	
Questions d'ordre pendant le débat	
Décorum pendant le débat	
Lecture de la question	
Interdiction de prendre la parole plus d'une fois, réplique	45

## **CHAPITRE IV**

	Questions écrites	. 46
CHAF	PITRE V	
	Motions de condoléances	. 47
CHAF	PITRE VI	
	Avis et consentement unanime	. 47
CHAF	PITRE VII	
	Motions, amendementsLa question préalable	
CHAF	PITRE VIII	
	Comité plénier, Comité des subsides	.51
CHAF	PITRE IX	
	Comités permanents et comités spéciaux, témoins	. 57
CHAF	PITRE X	
	Règles de procédure du Comité permanent des comptes publics	. 62
CHAF	PITRE XI	
	Pétitions	. 68
CHAF	PITRE XII	
	Modalités d'examen des projets de loi d'intérêt public	. 69
CHAF	PITRE XIII	
	Offre d'argent aux députés, corruption électorale	.73
CHAF	PITRE XIV	
	Fonctionnaires de l'Assemblée Greffier Greffier adjoint Sergent d'armes Légiste	. 74 . 75 . 76
	Logisto	. 10

## **CHAPITRE XV**

Projets de loi d'intérêt privé	77
ANNEXES	
A – Modèle de pétition	80
A-1 – Avis de pétition introductrice d'un projet de loi d'intérêt privé	
B – Avis de vacance à l'Assemblée législative	
C – Démission d'un député	83
D – Règles de procédure en matière financière	84
Jour du dépôt du budget	
Budget des crédits provisoires	
Budget principal et budget des immobilisations	
E – Temps de parole	